



## Compte-rendu du Conseil d'administration

**Du Vendredi 12 février 2021 de 10h à 12h mairie de Ternand**

Présents : *Gilles Demaison (invité Ville s J), G. Deneanne et Olivier Tillet (Ternand), Nelly Stanko, Maurice Gelay, Bernard Chavagnon, Michel Vidal, Danielle Bécourt, Gisèle Allouche, Robert Arnaud-Coffin, Paul Fourrichon, Yves Dimier, Marie-France Rochard*

Nous remercions Olivier Tillet et la commune de Ternand de l'accueil dans la salle de la mairie, confortable et bien adaptée à notre nombre.

*Merci à Geneviève Jacquet de s'être déplacée pour Le Progrès.*

Echanges d'informations

- Rappel de nos objectifs : Mieux connaître notre histoire et notre patrimoine (rechercher)  
Faire connaître notre histoire et notre patrimoine (transmettre) - à qui ? Comment ?

Faire respecter et mettre en valeur les caractères originaux des lieux et leur histoire : les monuments, les bâtiments, les paysages (identifier-améliorer- encadrer-transmettre...)

Nous avons revu nos liens avec notre environnement, en fonction de ces objectifs.

**L'Office de Tourisme du Beaujolais.** Destination Beaujolais.

Il dessert 3 communautés de communes (sauf la COR). Il est financé à 90% par les communautés de communes. La CCBPD verse 218 000 euros. Les associations peuvent adhérer comme membres comme les prestataires. Quels services rend l'Office de tourisme ? Il s'adresse aux touristes extérieurs au territoire. Il donne peu d'informations sur le patrimoine local et s'intéresse surtout aux événements. Un contact à prendre pour la fédération ?

### **Le Pays d'art et d'histoire**

Label obtenu en 2019, il est géré par une petite équipe à la maison du Patrimoine à Villefranche.

Il a organisé plusieurs expositions, édité des Focus, formé des guides-conférenciers. PAH a produit deux visites guidées : Oingt et Theizé. Des formations en direction de scolaires sont possibles.

**Le document sur le 19<sup>e</sup> siècle** peut encore être complété : il manque des photos. Il est possible de les envoyer directement à l'adresse de la Maison du Patrimoine, mais envoyer une copie à Marie-France.

Chrystèle Orcel s'est adressée en juillet à la fédération pour compléter son document la première version du dossier thématique 19e-20e siècle a été diffusée aux associations et vient d'être rediffusée par la fédération après les premières modifications proposées.

Il y a beaucoup d'énumérations, mais il manque des références historiques de la ville de Lyon (Lyon 1800 à 1914).

Il faudrait séparer 19eme (beaucoup de constructions, écoles, mairies, bâtiments viticoles), 20eme (eau courante, électricité) et début 21<sup>e</sup> exposé largement par le CAUE. La plupart des maisons de nos villages datent du 19eme.

La fédération a été créée en 2015 pour soutenir la labellisation Pays d'art et d'histoire. Il reste beaucoup à faire, nous allons apporter notre contribution. Comme nous l'avons constaté en

préparant l'exposition sur Les Maisons rurales des Pierres dorées, en 2016, il y a peu de publications ciblées sur les villages du secteur du sud du Beaujolais. Nos associations ont un rôle important à jouer pour recueillir les informations, les vérifier et les mettre en forme. Voir comment les diffuser.

### **Le label Géoparc**

Label attribué par l'UNESCO qui concerne l'ensemble du Beaujolais et qui est géré par le Syndicat Mixte du Beaujolais, à Villefranche. Il devrait avoir un rôle important pour le développement du tourisme et attirer des touristes étrangers. Il est géré par une équipe qui intervient sur la géologie dans les écoles et forme des guides dans les associations.

Nous n'avons pas de lien direct mais nous avons des objectifs communs, concernant les paysages et la mise en valeur du territoire. La géologie des sols se voit dans les pierres de construction des bâtiments. La pierre recouverte d'un enduit perd son éclat (chapelle Mont joli) et son identité. Ces bâtiments en pierre font partie du patrimoine, car depuis 1950, on ne construit plus en pierre. Avec l'urbanisation galopante liée à la proximité de Lyon, ces centres de village seront minoritaires, au milieu des constructions standard actuelles. Ils doivent garder leurs caractères. Les villages n'ont plus que quelques commerces mais doivent rester vivants car ils sont appréciés des habitants et des visiteurs.

Remarque : les adhérents de nos associations, peu nombreux, sont sollicités à la fois comme bénévoles pour faire connaître leur village, comme organisateurs de géo-événements, comme contributeurs pour le PAH.

**La Charte de la Communauté de communes** Bien construire en Beaujolais, élaborée par le CAUE pour la CCBPD, devrait être un instrument précieux pour l'urbanisme. Elle comporte quelques erreurs de photos et de contenu, qui devraient être modifiées. Nous avons offert notre aide et nos photos MFR demande à apporter des nuances. Enduire ou ne pas enduire, pierre fragile ou pas, tout dépend du lieu d'extraction de la pierre (profondeur, filons...). La pierre taillée est un excellent matériau de construction et sert à faire des encadrements, pierres d'angle... Le plus important est l'harmonie des couleurs entre elles d'éviter le blanc (sauf dans le Guide La Plaine) et la bonne intégration des constructions avec les maisons voisines.

**Les besoins de la fédération en publications et communication ?** (rappel enquête envoyée en octobre).

« La Licorne » cite l'exemple de la page Facebook « J'aime Châtillon » qui leur amène de nombreux visiteurs, en particulier pour la visite nocturne.

**La fédération devrait avoir une page Facebook** mais n'a pas de volontaire pour prendre en charge sa gestion. A chercher dans nos associations ?

Communication avec un nouveau site internet : demande de subvention à adresser au département. Il faudrait au moins 50% en subvention. La réalisation dépendra surtout des besoins exprimés par les associations et des moyens disponibles.

**Lettre d'information** une fois par mois ou par trimestre : à faire si nous avons du contenu. Voir le support ?

Il est décidé de prendre une version payante de l'hébergement Orange actuel, avec un paiement de 5 € par mois pour avoir davantage de mémoire disponible et éviter les publicités.

**Développement économique et tourisme.** Il y a un intérêt économique au tourisme qui représente en France 7% des emplois. Les collectivités territoriales doivent le prendre en compte. Un inconscient collectif ne considère pas le secteur comme un lieu d'activité touristique. Il y a concurrence sur le foncier entre l'agriculture, les constructions résidentielles et commerciales, les Zones d'activité...

### **Nos liens avec la culture**

Pour la Communauté de communes La seule compétence en matière de culture sur le territoire est celle du Pays d'art et d'histoire (PAH). Aucune autre mission commune n'est reconnue.

Les journées Rosé Nuits d'été permettent pourtant d'avoir quelques manifestations culturelles, peu nombreuses et à des dates ciblées.

### **Organisation de l'année 2021 :**

Elle est difficile avec les restrictions imposées par la crise sanitaire.

**Un appel des cotisations 2021** par la trésorière, Gisèle Allouche :

Cotisations : 10€ pour les particuliers et 20 pour les associations.

Participation aux repères collectifs stables :

**Journées Patrimoine de Pays**, les 26 et 27 juin 2021 : le thème des arbres devrait permettre de réaliser des manifestations en plein air, par petits groupes. Nous ferons une présentation imprimée collective.

**Journées européennes du Patrimoine** en septembre (thème non défini ?... autres ?

**Un voyage-visite par an** ? Reprendre le projet 2020 d'une journée à Issoire.

La fédération convoquera son assemblée générale début juillet 2021.

Activités des associations :

**L'association d'Alix organise une participation « Années mémorielles » 2021** concernant le 150<sup>e</sup> anniversaire de la guerre de 1870. Des conférences seront présentées et pourront être diffusées dans d'autres communes. Danielle Bécourt nous tiendra au courant.

Ne pas oublier le rôle des cantons dans la mobilisation de cette guerre avec un monument dans les chefs-lieux de canton, au Bois-d'Oingt et à Anse.

